



QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072



Version: 4 Révision: 26/10/2016

Revisión précédente: 11/08/2015

Date d'impression: 26/10/2016

**SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ OU L'ENTREPRISE**

- 1.1 **IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:** QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072
- 1.2 **UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES ET DÉCONSEILLÉES:** [ ] Industriel [X] Professionnel [X] Consommation  
Utilisations prévues (principales fonctions techniques):  
 Quitapinturas.  
Secteurs d'utilisation:  
 # Utilisations par des consommateurs (SU21).  
Utilisations déconseillées:  
 # Ce produit n'est pas recommandé pour toute utilisation ou pour les secteurs d'utilisation industrielle, professionnelle ou de consommation autres que ceux cités précédemment comme 'Utilisations prévues ou identifiées'.  
Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:  
 Contient: 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (DEGEBE): Ne pas utiliser dans les appareils de peinture par pulvérisation. 1. Ne peut être mis sur le marché pour la première fois après le 27.06.2010, pour la vente au public, en tant que constituant de peinture par pulvérisation ou de produit de nettoyage sous forme de spray dans des générateurs aérosols à des concentrations égales ou supérieures à 3% en poids. 2. Les peintures sous forme de sprays et les produits de nettoyage sous forme de sprays dans des générateurs aérosols contenant du DEGEBE et ne respectant pas les conditions énoncées au paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché pour la vente au public. Les restrictions ne s'appliquent pas à leur stockage, à leur conservation, à leur traitement, à leur chargement dans des conteneurs, ni à leur transfert d'un conteneur à un autre pour exportation, à moins que la fabrication des substances ne soit interdite.
- 1.3 **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:**  
 PINTURAS MACY, S.A.  
 Ctra. Nacional 301, Km. 212,8 - E-02630 - La Roda (Albacete)  
 Téléphone: +34 967 440712 - Fax: +34 967 442819  
Adresse électronique de la personne responsable de la fiche de données de sécurité:  
 e-mail: laborato102@pinturas-macy.com
- 1.4 **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:** +34 967 440712 (8:00-13:00 / 16:00-20:00 h.) (heures ouvrables)

**SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

- 2.1 **CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:**  
 # Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008~605/2014 (CLP):  
 ATTENTION: Eye Irrit. 2:H319
- | Classe de danger                       | Classification du mélange | Cat.  | Routes d'exposition | Organes cibles | Effets     |
|--|---------------------------|-------|---------------------|----------------|------------|
| <u>Physico-chimique:</u><br>Non classé | Eye Irrit. 2:H319         | Cat.2 | Yeux                | Yeux           | Irritation |
| <u>Santé humaine:</u><br>              |                           |       |                     |                |            |
| <u>Environnement:</u><br>Non classé    |                           |       |                     |                |            |
- Le texte intégral des mentions de danger est indiqué dans la section 16.  
 Note: When in section 3 a range of percentages is used, the health and environmental hazards describe the effects of the highest concentration of each component, but below the maximum value.

- 2.2 **ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE:** # Le produit est étiqueté avec la mention d'avertissement ATTENTION en accord avec le Règlement (CE) n° 1272/2008~605/2014 (CLP)
- Mentions de danger:  
H319

Conseils de prudence:  
P101  
P102  
P103  
P280F  
P305+P351+P338  
P337+P313

Indications additionnelles:  
EUH208

EUC055

Composants dangereux:  
Aucun en pourcentage égal ou supérieur à la limite pour être inclus dans l'étiquette.

Provoque une sévère irritation des yeux.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Ne pas utiliser dans les appareils de peinture par pulvérisation.

- 2.3 **AUTRES DANGERS:**  
 Dangers qui n'entraînent pas la classification, mais qui peuvent contribuer aux dangers généraux du mélange:  
Autres dangers physico-chimiques: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange potentiellement inflammable ou explosif.  
Autres effets néfastes physicochimiques pour la santé humaine: Une exposition prolongée à des vapeurs peut provoquer somnolence passagère. En cas de contact prolongé, la peau peut dessécher.  
Autres effets néfastes pour l'environnement: Ne contient pas de substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.



QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072



**SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

3.1	<b>SUBSTANCES:</b> Non applicable (mélange).		
3.2	<b>MÉLANGES:</b> Ce produit est un mélange. <b>Description chimique:</b> Pâte en milieu aqueux.		
	<b>COMPOSANTS DANGEREUX:</b> Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:		
	5 < 10 % 	<b>Acétate de butylglycol</b> CAS: 112-07-2 , EC: 203-933-3 CLP: Attention: Acute Tox. (inh.) 4:H332   Acute Tox. (skin) 4:H312   Acute Tox. (oral) 4:H302	Indice nr. 607-038-00-2 < Autoclasificada
	5 < 10 % 	<b>2-(2-butoxyéthoxy)éthanol</b> CAS: 112-34-5 , EC: 203-961-6 CLP: Attention: Eye Irrit. 2:H319	Indice nr. 603-096-00-8 < CLP00
	2,5 < 5 % 	<b>Alcool benzylique</b> CAS: 100-51-6 , EC: 202-859-9 CLP: Attention: Acute Tox. (inh.) 4:H332   Acute Tox. (oral) 4:H302   Eye Irrit. 2:H319	REACH: 01-2119492630-38 Indice nr. 603-057-00-5 < REACH
	1 < 2 % 	<b>Méthanol</b> CAS: 67-56-1 , EC: 200-659-6 CLP: Danger: Flam. Liq. 2:H225   Acute Tox. (inh.) 3:H331   Acute Tox. (skin) 3:H311   Acute Tox. (oral) 3:H301   STOT SE 1:H370oQJ	REACH: 01-2119433307-44 Indice nr. 603-001-00-X < REACH / CLP00
	< 0,05 % 	<b>1,2-benzisothiazole-3(2H)-one</b> CAS: 2634-33-5 , EC: 220-120-9 CLP: Danger: Acute Tox. (oral) 4:H302   Skin Irrit. 2:H315   Eye Dam. 1:H318   Skin Sens. 1A:H317   Aquatic Acute 1:H400	REACH: Biocide Indice nr. 613-088-00-6 < CLP00
	< 0,0015 % 	<b>Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [EC 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [EC 220-239-6] (3:1)</b> CAS: 55965-84-9 , Liste nr. 611-341-5 CLP: Danger: Acute Tox. (inh.) 3:H331   Acute Tox. (skin) 3:H311   Acute Tox. (oral) 3:H301   Skin Corr. 1B:H314   Skin Sens. 1A:H317   Aquatic Acute 1:H400   Aquatic Chronic 1:H410	REACH: Biocide Indice nr. 613-167-00-5 < CLP00

**Impuretés:**

Ne contient pas d'autres composants ou impuretés qui pourraient influencer dans la classification du produit.

**Stabilisateurs:**

Aucun

**Référence à d'autres sections:**

Pour plus d'informations sur composants dangereux, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

**SUBSTANCES EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTES (SVHC):**

# Liste mise à jour par l'ECHA sur 20/06/2016.

**Substances SVHC soumises à autorisation, y compris dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:**

Aucune

**Substances SVHC candidates à inclure dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:**

Aucune

**SUBSTANCES PERSISTANTS, BIOACCUMULABLES ET TOXIQUES (PBT), OU TRÈS PERSISTANTS ET TRÈS BIOACCUMULABLES (VPVB):**

Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/mPmB.



QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072



**SECTION 4 : PREMIERS SECOURS**

4.1	<b>DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS:</b>		
		Les symptômes peuvent apparaître après l'exposition, de sorte qu'en cas d'une exposition directe au produit, en cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient. Les secouristes doivent faire attention à se protéger lui mêmes et utiliser les moyens de protection individuelles recommandées s'il y a une possibilité d'exposition. Lors des premiers secours utiliser des gants protecteurs.	
	<u>Route d'exposition</u>	<u>Symptômes et effets, aigus et différés</u>	<u>Description des premiers secours</u>
	<u>Inhalation:</u>	L'inhalation de vapeurs de solvants peut provoquer céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener en plein air. Si la respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle. Une victime inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité (PLS). Maintenir la victime couverte avec une couverture et appeler un médecin.
	<u>Peau:</u>	En cas de contact prolongé, la peau peut dessécher.	Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau. Ne pas utiliser de solvants.
	<u>Yeux:</u> 	Le contact avec les yeux cause rougeur et douleur.	Enlever les verres de contact. Rinçage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, tout en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
	<u>Ingestion:</u>	Par ingestion, peut causer irritation de la gorge, douleur abdominale, somnolence, nausées, vomissement et diarrhée.	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.
4.2	<b>PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS:</b> Les principaux symptômes et effets sont indiqués dans les sections 4.1 et 11		
4.3	<b>INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES:</b> <u>Information pour le médecin:</u> Le traitement doit se diriger au control des symptômes et des conditions cliniques du patient. <u>Antidotes et contre-indications:</u> Il n'est pas connu un antidote spécifique.		

**SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

5.1	<b>MOYENS D'EXTINCTION:</b> Poudres spécifiques ou CO2. En cas d'incendies plus graves utiliser aussi de la mousse résistante à l'alcool et eau pulvérisée. Ne pas utiliser pour l'extinction: jet direct d'eau. Le jet d'eau direct peut ne pas être efficace pour éteindre l'incendie, étant donné que le feu peut se propager.
5.2	<b>DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:</b> Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.
5.3	<b>CONSEILS AUX POMPIERS:</b> <u>Équipements de protection particuliers:</u> Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes. Si l'équipement de protection contre l'incendie n'est pas disponible ou n'est pas utilisée, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à une distance de sécurité. La norme EN469 offre un niveau de protection de base en cas d'incidents chimiques. <u>Autres recommandations:</u> Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

**SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

6.1	<b>PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE:</b> Éliminer les possibles sources d'ignition et, s'il est nécessaire, ventiler la zone. Ne pas fumer. Éviter le contact direct du produit. Éviter l'inhalation des vapeurs. Maintenir les personnes sans protection en position opposée au sens du vent.
6.2	<b>PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:</b> Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.
6.3	<b>MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:</b> Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc.). Garder les restes dans un conteneur fermé.
6.4	<b>RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS:</b> Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir la section 1. Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir la section 7. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.



QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072



**SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

7.1	<p><b><u>PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER:</u></b>                  Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail.  <b><u>Recommandations générales:</u></b>                  Utiliser dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer. Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts.  <b><u>Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion:</u></b>                  Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. pouvant s'étaler le long du sol à des grandes distances et peuvent former à l'aide de l'air des mélanges qui au contact de sources d'ignition lointaines peuvent s'enflammer ou exploser. Dû à l'inflammabilité, ce matériel ne peut être utilisé que dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Éteindre les téléphones portables et ne pas fumer. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.  <b><u>Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques:</u></b>                  Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.  <b><u>Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement:</u></b>                  Il n'est pas considéré un danger pour l'environnement. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.</p>
7.2	<p><b><u>CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS:</u></b>                  Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Le produit doit être stocké isolé de sources de chaleur et électriques. Ne pas fumer dans l'aire de stockage. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.  <b><u>Classe de magasin</u></b> : D'après les dispositions en vigueur.  <b><u>Temps de stockage</u></b> : # 24 mois  <b><u>Températures</u></b> : min: 5. °C, max: 30. °C (recommended).  <b><u>Matières incompatibles:</u></b>                  Tenir à l'écart des d'agents oxydants et matières fortement alcalines ou acides.  <b><u>Type d'emballage:</u></b>                  Selon réglementations en vigueur.  <b><u>Quantités limites (Seveso III):</u></b> # Directive 2012/18/UE:                  # No aplicable.</p>
7.3	<p><b><u>UTILISATIONS FINALES PARTICULIÈRES:</u></b>                  Il n'existe pas de recommandations particulières différentes à celles indiquées pour l'usage de ce produit.</p>



QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072



**SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE:**

Si un produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, peut être nécessaire la surveillance personnel, de l'atmosphère de travail ou biologique, pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipe de protection respiratoire. Référence doit être faite a normes comme EN689, EN14042 et EN482 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques, et l'exposition aux agents chimiques et biologiques. Référence doit être aussi faite aux documents d'orientation nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLE):

INRS 2012 - ED 984	An	VME		VLCT		Observations	Table
		ppm	mg/m3	ppm	mg/m3		MP nr.
Acétate de butylglycol	2012	10.	67.	50.	333.	Vd	84
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	2007	10.	68.	15.	101.		84
Méthanol	2007	200.	260.	1000.	1300.	Vd	84

VME - Valeur limite moyenne d'exposition 8 heures, VLCT - Valeur limite d'exposition court terme, MP - Maladie Professionnelle.  
Vd - Risque de pénétration percutanée.

Risque de pénétration percutanée (\*Vd): Indique que, par les expositions à cette substance, la contribution par voui cutanée, y compris les muqueuses et les yeux, peut être importante por la teneur totale du corps si aucune mesure n'est prise pour empêcher l'absorption. il y a certains agents chimiques auxquels l'absorption percutanée, à la fois en phase liquide et la vapeur, peut être très élevée, pouvant être cette voie d'entrée d'importance égale ou supérieure même que l'inhalation. Dans ces situations, il est indispensable l'utilisation du contrôle biologique pour pouvoir quantifier la quantité global e polluants absorbés.

VALEURS LIMITES BIOLOGIQUES:

Non établi

NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET (DNEL):

Le niveau dérivé sans effet (DNEL) est un niveau d'exposition qui est considéré comme sûr, dérivée de données toxicologiques selon directrices spécifiques inclus dans REACH. Les valeurs DNEL peuvent diférer d'un limite d'exposition professionnel (VLE) pour le même produit chimique. Les valeurs VLE peuvent être recommandées pour une déterminée entreprise, un organisme de réglementation du gouvernement ou d'une organisation d'experts. Bien que sont considérées aussi comme protecteurs de la santé, les valeurs VLE sont dérivés par un procédé différent de REACH.

<u>Niveau dérivé sans effet, travailleurs:</u> - Efects systémiques, aiguë et chroniques:	<u>DNEL Inhalation</u> mg/m3	<u>DNEL Cutanée</u> mg/kg bw/d	<u>DNEL Oral</u> mg/kg bw/d
Alcool benzylque	450. (a) 90.0 (c)	47.0 (a) 9.50 (c)	- (a) - (c)
Méthanol	260. (a) 260. (c)	40.0 (a) 40.0 (c)	- (a) - (c)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
<u>Niveau dérivé sans effet, travailleurs:</u> - Efects locaux, aiguë et chroniques:	<u>DNEL Inhalation</u> mg/m3	<u>DNEL Cutanée</u> mg/cm2	<u>DNEL Yeux</u> mg/cm2
Alcool benzylque	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
Méthanol	260. (a) 260. (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
<u>Niveau dérivé sans effet, population générale:</u> - Efects systémiques, aiguë et chroniques:	<u>DNEL Inhalation</u> mg/m3	<u>DNEL Cutanée</u> mg/kg bw/d	<u>DNEL Oral</u> mg/kg bw/d
Alcool benzylque	40.6 (a) 8.11 (c)	28.5 (a) 5.70 (c)	25.0 (a) 5.00 (c)
Méthanol	50.0 (a) 50.0 (c)	8.00 (a) 8.00 (c)	8.00 (a) 8.00 (c)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
<u>Niveau dérivé sans effet, population générale:</u> - Efects locaux, aiguë et chroniques:	<u>DNEL Inhalation</u> mg/m3	<u>DNEL Cutanée</u> mg/cm2	<u>DNEL Yeux</u> mg/cm2
Alcool benzylque	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
Méthanol	50.0 (a) 50.0 (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)

(a) - Aiguë, exposition à court terme, (c) - Chronique, exposition prolongée ou répétée.  
(-) - DNEL non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).



QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072



CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC):

<u>Concentration prévisible sans effet, organismes aquatiques:</u> - Eau douce, marin et déversements intermittentes:	<u>PNEC Eau douce</u> mg/l	<u>PNEC Marin</u> mg/l	<u>PNEC Intermittent</u> mg/l
Alcool benzylque	1.00	0.100	2.30
Méthanol	154.	15.4	1540.
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	-	-	-
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	-	-	-
<u>- Usines traitement des eaux usées (STP) et sédiments dans l'eau douce et marine:</u>	<u>PNEC STP</u> mg/l	<u>PNEC Sédiments</u> mg/kg dry weight	<u>PNEC Sédiments</u> mg/kg dry weight
Alcool benzylque	39.0	5.27	0.527
Méthanol	100.	570.	-
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	-	-	-
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	-	-	-
<u>Concentration prévisible sans effet, organismes terrestres:</u> - Air, sol et effets pour des prédateurs et pour l'homme:	<u>PNEC Air</u> mg/m3	<u>PNEC Sol</u> mg/kg dry weight	<u>PNEC Oral</u> mg/kg bw/d
Alcool benzylque	-	0.456	n/b
Méthanol	-	23.5	-
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	-	-	-
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	-	-	-

(-) - PNEC non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).  
n/b - PNEC non dérivé (pas de potentiel de bioaccumulation).

8.2 CONTRÔLES D'EXPOSITION:

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE:



Veiller à une ventilation adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale. Si ces mesures ne suffisent pas maintenir la concentration de particules et vapeurs en-dessous les limites d'exposition au travail, une protection respiratoire appropriée doit être portée.

Protection respiratoire: Éviter l'inhalation de vapeurs.

Protection des yeux et du visage: On recommande disposer de robinets ou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation.

Protection des mains et de la peau: On recommande disposer de robinets ou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE: Directive 89/686/CEE-96/58/CE:

Comme mesure de prévention générale sur la santé et la sécurité dans l'ambiant de travail, on recommande l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) basiques, avec la correspondant marquage CE. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, l'utilisation, le nettoyage, l'entretien, le type et les caractéristiques du EPI, la classe de protection, le marquage, la catégorie, la norme CEN, etc.), vous devriez consulter les brochures informatifs fournis par les fabricants des EPI.

Masque:



Masque avec des filtres du type AX (brun) pour gaz et vapeurs de composés organiques avec un point d'ébullition inférieure ou égal à 65°C (EN14387), avec filtres à usage unique. Classe 1: capacité baisse jusqu'à 1000 ppm, Classe 2: capacité moyenne jusqu'à 5000 ppm, Classe 3: capacité haute jusqu'à 10000 ppm. Pour obtenir un niveau de protection adéquate, la classe du filtre doit être choisi en fonction du type et la concentration des agents contaminants présents, selon les spécifications du fabricant des filtres. Les équipes de respiration avec des filtres n'opèrent pas de façon satisfaisante quand l'air contient des hautes concentrations de vapeur ou teneur en oxygène inférieure à 18% en volume. En présence de concentrations de vapeur élevées, utiliser une équipe respiratoire autonome.

Lunettes:



Lunettes de sécurité avec des protections latérales adéquates (EN166). Nettoyer tous les jours et désinfecter à intervalles régulières conformément aux instructions du fabricant.

Écran facial:

Non.

Gants:



Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Lors des contacts fréquents ou prolongés, on recommande utiliser des gants avec une protection de niveau 5 ou supérieure, avec un temps de pénétration >240 min. Quand seulement s'attend à un contact de courte durée, on recommande utiliser des gants avec une protection de niveau 2 ou supérieure, avec un temps de pénétration >30 min. Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être en accord avec la période d'utilisation prétendue. Il y a plusieurs facteurs (par exemple, la température), qui font que dans la pratique la période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inférieure à celle qui est établie dans la norme EN374. En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nous devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Utiliser la technique correcte d'enlever les gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter le contact de ce produit avec la peau. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.

Bottes:

Non.

Tablier:

Non.

Combinaison:

Conseillable.

Risques thermiques:

Non applicable (le produit est manipulé à la température ambiante).

CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter tout déversement à l'environnement. Éviter les émissions à l'atmosphère.



QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072



Déversements sur le sol: Éviter l'infiltration dans les sols.

Déversement dans l'eau: Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

- Loi de gestion de l'eau: # *Este producto no contiene ninguna sustancia incluida en la lista de sustancias prioritarias en el ámbito de la política de aguas, según la Directiva 2000/60/CE~2013/39/UE.*

Émissions atmosphériques: En raison de la volatilité, peut entraîner des émissions à l'atmosphère durant la manipulation et l'utilisation. Éviter l'émission à l'atmosphère.

**SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

9.1 INFORMATION SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES:

Aspect

- État physique : Pâte amorphe.
- Couleur : Coloré verdâtre.
- Odeur : Caractéristique, typique.
- Seuil olfactif : Non disponible (mélange).

Valeur pH

- pH : 7. ± 1. à 20°C

Changement d'état

- Point de fusion : Non applicable (mélange).
- Point initial d'ébullition : # 64.5\* °C à 760 mmHg

Densité

- Densité relative : 0.989 à 20/4°C Relative eau

Stabilité

- Température décomposition : Non disponible

Viscosité:

- Viscosité dynamique : 10000. ± 5000. cps 20°C
- Viscosité cinématique : 3400. mm2/s à 40°C

Volatilité:

- Tension de vapeur : # 17.5\* mmHg à 20°C
- Tension de vapeur : # 12.2\* kPa à 50°C

Solubilité(s)

- Solubilité dans l'eau: : Miscible
- Liposolubilité : Non disponible (mélange non testé).

Inflammabilité:

- Point d'éclair : # > 43°C (ne maintient pas la combustion).
- Température auto-inflammation : Non applicable (il maintient pas la combustion).

Propriétés explosives:

Les vapeurs peuvent former à l'aide de l'air des mélanges qui peuvent s'enflammer ou exploser en présence d'une source d'ignition.

Propriétés comburantes:

Non classé comme produit comburant.

\*Valeurs estimés sur la base des substances qui composent le mélange.

9.2 AUTRES INFORMATIONS:

- Chaleur de combustion : # 1988\* Kcal/kg
- COV (livraison) : # 184.9 g/l

Les valeurs indiquées ne coïncident pas toujours avec les spécifications du produit. Les données pour les spécifications du produit peuvent être trouvées dans la fiche technique correspondante. Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.

**SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

10.1 RÉACTIVITÉ:

Corrosion pour les métaux: Il n'est pas corrosif pour les métaux.

Propriétés pyrophoriques: Il n'est pas pyrophorique.

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Possible réaction dangereuse avec agents oxydants, acides.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER:

Chaleur: Tenir éloigné des sources de chaleur.

Lumière: S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire.

Air: # *El producto no se ve afectado por exposición al aire, pero se recomienda no dejar los recipientes abiertos.*

Pression: # Irrélevant.

Chocs: # *El producto no es sensible a los choques, pero como recomendación de tipo general se deben evitar golpes y manejos bruscos, para evitar abolladuras y roturas de envases y embalajes, en especial cuando se manipula el producto en grandes cantidades, y durante las operaciones de carga y descarga.*

10.5 MATIÈRES INCOMPATIBLES:

Tenir à l'écart des d'agents oxydants et matières fortement alcalines ou acides.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone.



QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072



**SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (CE) n° 1272/2008-605/2014 (CLP).

**11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES:**

TOXICITÉ AIGUË:

<u>Dosages et concentrations letales de composants individuels :</u>	<u>DL50 (OECD 401)</u> mg/kg oral	<u>DL50 (OECD 402)</u> mg/kg cutanée	<u>CL50 (OECD 403)</u> mg/m3.4h inhalation
Acétate de butylglycol	1880. Rat	1480. Lapin	> 400. Rat
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	3384. Rat	2764. Lapin	> 6000. Rat
Alcool benzylque	1620. Rat	> 2000. Lapin	> 8800. Rat
Méthanol	5626. Rat	15800. Lapin	> 85300. Rat
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	1020. Rat	> 2000. Rat	> 2050. Rat
Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)	67. Rat	140. Rat	> 1230. Rat

Dose sans effet observé

Non disponible

Dose minimale avec effet observé

Non disponible

INFORMATION SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES: Toxicité aiguë:

Routes d'exposition	Toxicité aiguë	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés
<u>Inhalation:</u> Non classé	ATE > 20000 mg/m3	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
<u>Cutanée:</u> Non classé	ATE > 2000 mg/kg	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
<u>Oculaire:</u> Non classé	Non disponible	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact oculaire (manque de données).
<u>Ingestion:</u> Non classé	ATE > 2000 mg/kg	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par ingestion (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

CORROSSIVITÉ / IRRITATION / SENSIBILISATION :

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés
<u>Corrossivité/irritation respiratoire:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrossif ou irritant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
<u>Corrossivité/irritation cutanée:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrossif ou irritant par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
<u>Lésions/irritation oculaire graves:</u> 	Yeux 	Cat.2	IRRITANT: Provoque une sévère irritation des yeux.
<u>Sensibilisation respiratoire:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
<u>Sensibilisation cutanée:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1). Peut produire une réaction allergique.

DANGER PAR ASPIRATION:

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés
<u>Danger par aspiration:</u> Non classé	-	-	Non applicable (paste).

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT): Exposition unique (SE) et/ou Exposition répétée (RE):

Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité spécifique pour certains organes cibles (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

EFFETS CMR:

Effets cancérigènes: N'est pas considéré comme un produit cancérigène.

Génotoxicité: N'est pas considéré comme un produit mutagénique.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas préjudiciable pour la fertilité. N'est pas préjudiciable pour le développement du fœtus.

Effets via l'allaitement: Il n'est pas classé comme un produit nocif pour les bébés nourris au lait maternel.





QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072



**SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (CE) n° 1272/2008~605/2014 (CLP).

12.1	<b>TOXICITÉ:</b>			
	<p><u>Acute toxicity in aquatic environment</u> de composants individuels :</p> <p>Acétate de butylglycol 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol Alcool benzylque Méthanol 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)</p>	<p><u>CL50</u> (OECD 203) mg/l.96heures</p> <p>28. Poissons 1300. Poissons 460. Poissons 15400. Poissons 1.2 Poissons 0.19 Poissons</p>	<p><u>CE50</u> (OECD 202) mg/l.48heures</p> <p>37. Daphnie &gt; 100. Daphnie 230. Daphnie 24500. Daphnie 0.85 Daphnie 0.16 Daphnie</p>	<p><u>CE50</u> (OECD 201) mg/l.72heures</p> <p>1570. Algues &gt; 100. Algues 770. Algues 8000. Algues 0.37 Algues 0.018 Algues</p>
<p><u>Concentration sans effet observé</u> Non disponible</p> <p><u>Concentration minimale avec effet observé</u> Non disponible</p>				
12.2	<b>PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ:</b>			
	Non disponible.			
	<p><u>Biodegradation aérobique</u> de composants individuels :</p> <p>Acétate de butylglycol 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol Alcool benzylque Méthanol 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)</p>	<p><u>DQO</u> mgO2/g</p> <p>2071. 2080. 2515. 1420.</p>	<p><u>%DBO/DQO</u> 5 days 14 days 28 days</p> <p>~ 51. ~ 71. ~ 88. ~ 5. ~ 54. ~ 85. ~ 62. ~ 86. ~ 95. ~ 69. ~ 85. ~ 99.</p>	<p><u>Biodegradabilité</u></p> <p>Facile Facile Facile Facile Non facile Inhérente</p>
12.3	<b>POTENTIEL DE BIOACCUMULATION:</b>			
	Non disponible.			
	<p><u>Bioaccumulation</u> de composants individuels :</p> <p>Acétate de butylglycol 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol Alcool benzylque Méthanol 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one Mélange CIT EC 247-500-7 MIT EC 220-239-6 (3:1)</p>	<p><u>logPow</u></p> <p>1.51 0.910 1.10 -0.770 0.640 -0.830</p>	<p><u>BCF</u> L/kg</p> <p>5.1 (calculée) 3.2 (calculée) 1.4 (calculée) 3.2 (calculée) 3.2 (calculée) 3.2 (calculée)</p>	<p><u>Potenciel</u></p> <p>Non bioaccumulable Non bioaccumulable Non bioaccumulable Non bioaccumulable Improbable, faible Non bioaccumulable</p>
12.4	<b>MOBILITÉ DANS LE SOL:</b>			
Non disponible.				
12.5	<b>RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION PBT ET MPMB:</b> Annexe XIII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:			
Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/mPmB.				
12.6	<b>AUTRES EFFETS NOCIFS:</b>			
<p><u>Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone:</u> Non disponible.</p> <p><u>Potentiel de formation photochimique d'ozone:</u> Non disponible.</p> <p><u>Potentiel de réchauffement climatique:</u> Non disponible.</p> <p><u>Potentiel de perturbation du système endocrinien:</u> Non disponible.</p>				

QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS: # Directive 2008/98/CE~Règlement (UE) m° 1357/2014:

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

Élimination d'emballages souillés: # Directive 94/62/CE~2005/20/CE, Décision 2000/532/CE~2014/955/UE:

Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. La classification des conteneur comme déchets dangereux dépendra du degré de vidage celui-ci, étant le détenteur du déchet responsable de leur classement, en conformité avec le Chapitre 15 01 de la Décision 2000/532/CE, et son acheminement vers la destination finale appropriée. Avec les emballages contaminés il faudra adopter les mêmes mesures que pour le produit.

Procédures de neutralisation ou destruction du produit:

Décharge officiellement autorisée, en accord avec les réglementations locales.



QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072



**SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

14.1	<b>NUMÉRO ONU:</b> Non applicable
14.2	<b>NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES:</b> Non applicable
14.3 14.4	<b>CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT ET GROUPE D'EMBALLAGE:</b>  <u>Transport par route (ADR 2015) et</u> <u>Transport par chemin de fer (RID 2015):</u> Non réglementé  <u>Transport voie maritime (IMDG 37-14):</u> Non réglementé  <u>Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2015):</u> Non réglementé  <u>Transport par voies de navigation intérieures (ADN):</u> Non réglementé
14.5	<b>DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:</b> Non applicable (non classé comme dangereux pour l'environnement).
14.6	<b>PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR:</b> S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement. Toujours transporter dans des récipients fermés qui sont en position verticale et sécurés. Assurer une ventilation adéquate.
14.7	<b>TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU REVUEIL IBC:</b> Non applicable.

**SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

15.1	<b>RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES UE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT:</b> Les réglementations applicables à ce produit en général sont énumérés tout au long de cette fiche de données de sécurité.  <u>Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation:</u> Voir la section 1.2  <u>Contrôle des risques inhérents aux accidents graves (Seveso III):</u> Voir la section 7.2  <u>Avertissement tactile de danger:</u> Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis).  <u>Protection de sécurité par des enfants:</u> Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis).  <b>AUTRES LÉGISLATIONS:</b> Voir le Tableau nr. 84 'Affections engendrées par les solvants organiques à usage professionnel' (France).
15.2	<b>ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE:</b> # Pour cette mélange n'a pas été fait une évaluation de la sécurité chimique.



QUITAPINTURA AL AGUA  
Code: 60072



## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

16.1

TEXTE DES PHRASES ET NOTES DONT LE NUMÉRO FIGURE À LA RUBRIQUE 2 ET/OU 3:Mentions de danger en accord le Règlement (CE) n° 1272/2008~605/2014 (CLP), Annexe III:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H370oQJ Risque avéré d'effets graves pour le nerve optique et pour le système nerveux central par ingestion.

CONSEILS RELATIFS À TOUTE FORMATION:

Il est recommandé pour tout le personnel qui va manipuler ce produit effectuer une formation basique en matière de prévention des risques professionnels, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation des fiches de données de sécurité et l'étiquetage des produits.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DE DONNÉES:

- European Chemicals Agency: ECHA, <http://echa.europa.eu/>
- Access to European Union Law, <http://eur-lex.europa.eu/>
- Industrial Solvents Handbook, Ibert Mellan (Noyes Data Co., 1970).
- Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, (INRS, ED 984, 2007).

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES:

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être utilisés (mais pas nécessairement utilisés) dans cette fiche de données de sécurité:

- REACH: Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques.
- DSD: Directive sur les Substances Dangereuses.
- DPD: Directive sur les Préparations Dangereuses.
- GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals of the United Nations.
- CLP: European regularion on Classificatin, Labelling amd Packaging of substances and chemical mixtures.
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances.
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances.
- CAS: Chemical Abstracts Service (Division of the American Chemical Society).
- UVCB: Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériels biologiques.
- SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.
- PBT: Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques.
- mPmB: Substances très persistantes et très bioaccumulables.
- COV: Composés Organiques Volatiles.
- DNEL: Niveau dérivé sans effet (REACH).
- PNEC: Concentration prévisible sans effet (REACH).
- LD50: Dose létale, 50 pour cent.
- LC50: Concentration létale, 50 pour cent.
- ONU: Organisation des Nations Unies.
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route.
- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer.
- IMDG: International Maritime code for Dangerous Goods.
- IATA: International Air Transport Association.
- ICAO: International Civil Aviation Organization.

LÉGISLATIONS SUR FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:

Fiche de Données de Sécurité selon l'Article 31 du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH) et l'annexe du Règlement (UE) nr. 2015/830.

HISTOIRE:Révision:

Version: 3  
Version: 4

11/08/2015  
26/10/2016

Modifications en ce qui concerne a la Fiche de données de sécurité précédente:

*# Les possibles changements législatifs, contextuelles, numériques, méthodologiques et normatifs en ce qui concerne a la version précédente sont mis en évidence dans cette Fiche de données de sécurité par une marque # en couleur rouge et en italique.*

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.